



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 10.12.2018

Numéro de publication: SR01-0000000255

Canton: GE

Entité de publication:

Poncet, Buhler, Lacin & Vallery, Rue Pedro-Meylan 5, 1208 Genève

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Sepstone Diagnostics Sàrl avec LASCCO SA

Organisation transférante:

Sepstone Diagnostics Sàrl
CHE-205.508.270
rue de la Rôtisserie 8
1204 Genève

Organisation reprenante:

LASCCO SA
CHE-113.456.410
Rue de la Rôtisserie 8
1204 Genève

Publication de la fusion dans la FOSC: 12.10.2018

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

12.01.2019 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

LASCCO SA
Rue de la Rôtisserie 8
1204 Genève